

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **9 décembre 2013**

Décision n° **B-2013-4811**

commune (s) : Oullins

objet : Voie nouvelle de desserte du pôle multimodal de la Saulaie - Marché de travaux voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché public

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Vullien

Président : Monsieur Jacky Darne

Date de convocation du Bureau : lundi 2 décembre 2013

Secrétaire élu : Madame Murielle Laurent

Compte-rendu affiché le : mercredi 11 décembre 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Charrier, Calvel, Mmes Vullien, Pédrini, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Laurent, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, David G., Sangalli.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Colin), Da Passano (pouvoir à M. Barral), Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Passi), M. Buna (pouvoir à M. Bouju), Mme Guillemot, MM. Kimelfeld (pouvoir à Mme Gelas), Crimier (pouvoir à M. Desseigne), Abadie (pouvoir à Mme Vullien), Mmes Besson (pouvoir à M. Charrier), Frih (pouvoir à M. Claisse).

Absents non excusés : MM. Daclin, Philip, Arrue, Sécheresse, Mme Peytavin, MM. Vesco, Lebuhotel.

Bureau du 9 décembre 2013**Décision n° B-2013-4811**

commune (s) : Oullins

objet : **Voie nouvelle de desserte du pôle multimodal de la Saulaie - Marché de travaux voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché public**

service : Direction de la voirie

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 27 novembre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008 modifiée, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.12.

Par décision n° B-2012-3409 du 9 juillet 2012, le Bureau a autorisé la signature d'un marché public de travaux concernant le marché 1 - voirie et réseaux divers (VRD) - voie nouvelle de desserte du pôle multimodal à Oullins.

Ce marché a été notifié sous le numéro 2012-514 le 27 juillet 2012 au groupement d'entreprises Guintoli Rhône-Alpes/EHTP Rhône-Alpes/Siorat Rhône-Alpes/Maïa Sonnier pour un montant de 2 872 286,00 € HT, soit 3 435 254,06 € TTC.

L'aménagement de la voie nouvelle de la desserte du pôle multimodal de la Saulaie à Oullins nécessite des travaux supplémentaires : augmentation des quantités sur des prix existants, prix nouveaux actés par voie de bordereau de prix complémentaires.

Cet avenant n° 1, d'un montant de 46 797,48 € HT, soit 55 969,79 € TTC, porterait le montant total du marché à 2 919 083,48 € HT, soit 3 491 223,84 € TTC. Il s'ensuit une augmentation de 1,63 % du montant initial du marché.

Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit avenant, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Approuve l'avenant n° 1 au marché de travaux n° 2012-514 conclu avec le groupement d'entreprises Guintoli Rhône-Alpes/EHTP Rhône-Alpes/Siorat Rhône-Alpes/Maïa Sonnier pour la voie nouvelle de desserte du pôle multimodal à Oullins.

Cet avenant, d'un montant de 46 797,48 € HT, soit 55 969,79 € TTC, porte le montant total du marché à 2 919 083,48 € HT, soit 3 491 223,84 € TTC.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ledit avenant.

3° - La dépense totale correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale P08 - Transports urbains individualisée sur l'opération n° 0P08O2058, le 13 février 2012 pour un montant de 6 135 000 € TTC en dépenses.

4° - Le montant à payer sera prélevé sur les crédits inscrits au budget principal - compte 2315 - fonction 822.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 11 décembre 2013.